

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/08/2024 - 14566 - 2020 B 02141 - 889 607 362 - A&J

11566

A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue du Général de Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 362

RAPPORT DU 30 JUIN 2024 SUR LA SITUATION FINANCIERE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Monsieur Jérôme RIGAUD, associé unique et Gérant de la Société A & J, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, établi le présent rapport sur la situation financière sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS
DE L'EXERCICE ECOULE

Pour satisfaire aux dispositions légales, nous vous précisons qu'aucune activité n'a été déployée en matière de recherche et développement durant l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE
ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société poursuit son développement normal.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Par application de l'article L.223-6 du Code du Commerce, nous vous précisons, d'une part, que notre société n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital d'une autre société, et d'autre part, qu'elle ne s'est assuré le contrôle d'aucune société.

La société ne possède pas de filiale et ne contrôle aucune société.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 00 euro.
- le total des produits d'exploitation s'élève à 164 euros.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 10 532 euros.
- le résultat d'exploitation ressort à -10 367 euros.
- le montant des traitements et salaires s'élève à 3 878 euros.
- le montant des charges sociales s'élève à 399 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 00 euro et des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de -10 808 euros.

Au 31 Décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 328 euros.

Le montant des dettes s'élevait à 121 431 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -10 808 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat net perte	-10 808 euros
--------------------	---------------

AFFECTATION

Report à nouveau	-10 808 euros
------------------	---------------

TOTAL AFFECTE	-10 808 euros
----------------------	----------------------

Après cette affectation, le montant du poste « Report à nouveau » passe de -107 295 euros à -118 103 euros.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués.

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué lors du précédent exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait à Menton
Le 30 Juin 2024.

Jérôme RIGAUD
Gérant Associé Unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'R' with a large loop, followed by a horizontal line.

A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue du Général De Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 326

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30 JUIN 2024

Le 30 Juin 2024, à Menton,
Monsieur Jérôme RIGAUD,
Demeurant 1573 Corniche des Serres de la Madone 06500 Menton,

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 euros composant le capital social de la Société
A & J,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule gérant de la Société, Monsieur Jérôme RIGAUD associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et a établi le rapport sur la situation financière sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, ayant pris connaissance du rapport sur la situation financière relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par une perte de -10 808 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport sur la situation financière.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -10 808 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat net perte -10 808 euros

AFFECTATION

Report à nouveau -10 808 euros

TOTAL AFFECTE -10 808 euros

Après cette affectation, le montant du poste « Report à nouveau » passe de -107 295 euros à -118 103 euros.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués.

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué lors du précédent exercice.

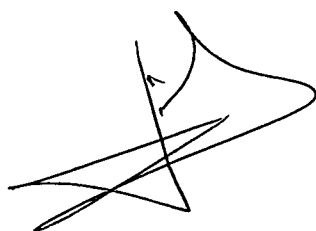
TROISIEME DECISION :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Jérôme RIGAUD

Gérant Associé unique



A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue du Général De Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 326

RAPPORT SPECIAL
A l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

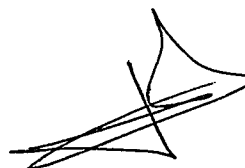
Monsieur,

En application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance la convention intervenue au cours de l'exercice écoulé :

1/ COMPTE COURANT :

Le compte courant de Monsieur Jérôme RIGAUD s'établit au 31 décembre 2023 à 384,57 euros et n'est pas productif d'intérêt.

Certifié conforme
Le Gérant



A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue du Général De Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 362

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -10 808 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat net perte	-10 808 euros
--------------------	---------------

AFFECTATION

Report à nouveau	-10 808 euros
------------------	---------------

TOTAL AFFECTE	-10 808 euros
----------------------	----------------------

Après cette affectation, le montant du poste « Report à nouveau » passe de -107 295 euros à -118 103 euros.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués.

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué lors du précédent exercice.

Jérôme RIGAUD
Associé Unique



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SARLA & J		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 4 AVENUE GENERAL DE GAULLE 06500 MENTON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 88960736200015		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
		CX	CQ			
		AF	AG			
		AH	AI			
		AJ	AK			
		AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO			
		AP	AQ			
		AR	AS			
		AT	AU			
		AV	AW			
		AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT				
	CU	CV				
	BB	BC				
	BD	BE				
	BF	BG				
	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM			
		BN	BO			
		BP	BQ			
		BR	BS			
		BT	BU			
	CRÉANCES	BV	BW			
		BX	BY			
		BZ	CA	1 516		
	DIVERS	CB	CC			
		CD	CE			
	Comptes de régularisation	CF	CG	2 812		
		CH	CI			
CJ		CK	4 328			
CW						
CM						
CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	4 328	1A		4 328
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A & J		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-107 295	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-10 808	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-117 103	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	385	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 309	
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 869	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	41 869	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	121 431		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 328		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	121 431
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A & J										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF								
		services *	FG		FH		FI								
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL								
	Production stockée *						FM								
	Production immobilisée *						FN								
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP								
	Autres Produits (1) (11)						FQ			164					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			164					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS								
	Variation de stocks (marchandises) *						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU								
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW			6 223					
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX			19					
	Salaires et traitements *						FY			3 878					
	Charges sociales (10)						FZ			399					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS			GA								
			- dotations aux provisions				GB								
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)						GE			11					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF			10 532					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG			-10 367						
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL								
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
Total des produits financiers (V)						GP									
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR								
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
Total des charges financières (VI)						GU									
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW			-10 367						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise

SARL A & J

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	441	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	441	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-441	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	164	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 972	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-10 808	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	441	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5) A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGUL FOURNISSEURS		441		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
FORMIA REGUL COMPTE FORMIA REGUL AN		246		
Ecart de règlement		195		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencets & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencets & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par vlt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels					
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres Immo. incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier Inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobfs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

LOCATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LOCATIONS				
-----------	--	--	--	--

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				